



ANNEXE 2
LIGNES DIRECTRICES
ET STANDARDS POUR
PROFESSIONNELS
INDÉPENDANTS
DANS LE DOMAINE
DE LA CONSULTATION
PSYCHOLOGIQUE
OU PSYCHO-
THÉRAPEUTIQUE



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

LIGNES DIRECTRICES ET CONCEPT

1.1 Les droits énoncés dans la Convention internationale des droits de l'enfant et la Déclaration universelle des droits de l'Homme guident l'action.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

1.2 Le professionnel a élaboré un concept d'action général/ thérapeutique qui fait l'objet d'une réflexion régulière et est adapté si nécessaire.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

1.3 Les enfants, adolescents et jeunes adultes (EAJA) et leurs familles sont informés sur les différentes possibilités de plaintes.

Aide à la question : ONE, OKaJu, Conseil supérieur pour certaines professions de santé, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

1.4 Le professionnel travaille selon une approche axée sur la sécurité.

Aide à la question : cf. chapitre 6.8 du cadre de référence et les procédures détaillées dans le document interministériel « Maltraitance de mineur 2018 ».

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

PROCESSUS

2. PRISE EN CHARGE

2.1 Les moments-clés sont systématiquement organisés.

Aide à la question : premier contact, planification de l'aide, évaluation régulière, fin d'une prise en charge thérapeutique, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

2.2 Les EAJA et leurs parents sont informés de leurs droits et obligations et de la mission du professionnel avant le début de la prise en charge.

Aide à la question : p. ex. droits de l'enfant, déroulement de la planification de l'aide, possibilités de participation, gestion des plaintes, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

2.3 Les EAJA et leurs familles sont informés des conditions organisationnelles.

Aide à la question : périodicité et durée d'un service, absences injustifiées, décompte, participation financière, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

2.4 Une relation thérapeutique est garantie afin d'apporter confiance, fiabilité, sécurité et attachement aux EAJA et à leurs familles.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

2.5 En cas d'absence prolongée de la personne en charge de l'accompagnement, un remplaçant est proposé au bénéficiaire.

Aide à la question : personne interne, via l'ONE, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

2.6 Les actes du professionnel sont compréhensibles pour l'EAJA et sa famille.

Aide à la question : sens et utilité des méthodes psychologiques/ psychothérapeutiques, réactions et décisions du professionnel, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

3. PLANIFICATION DE L'AIDE

3.1 Le projet d'intervention est basé sur une consultation en psychologie clinique.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

3.2 Les préoccupations des EAJA et de leurs familles sont prises au sérieux et traitées de manière valorisante.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

3.3 Le professionnel reconnaît l'EAJA et sa famille comme des experts de leur propre situation.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

3.4 Le professionnel aide les EAJA et leurs familles à prendre conscience de leurs propres capacités, besoins et intérêts.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

3.5 Les objectifs de la planification de l'aide sont élaborés individuellement avec l'EAJA et ses parents/représentants légaux, et le projet d'intervention est signé conjointement.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

3.6 La planification de l'aide est axée sur les besoins et l'individualité des bénéficiaires (*Subjektorientierung*).

Aide à la question : projet individuel pour chaque EAJA

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

3.7 Les objectifs et le contenu du projet d'intervention s'orientent sur les ressources et les points forts des bénéficiaires.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

3.8 Les objectifs sont documentés de manière concrète et dans un langage compréhensible.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

3.9 Les résultats de la planification de l'aide font l'objet d'une réflexion régulière avec les bénéficiaires.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

3.10 Les objectifs sont adaptés conjointement en fonction des besoins.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

3.11 La cohérence des mesures d'aide est favorisée.

Aide à la question : coordination, coopération et mise en réseau des services d'aide

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4. L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

4.1 L'accompagnement de l'EAJA se fait de manière bienveillante et chaleureuse.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.2 Des informations sur les conditions organisationnelles et infrastructurelles/spatiales sont communiquées.

Aide à la question : détails sur le déroulement de la séance.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.3 Les EAJA sont impliqués dans l'organisation de la séance.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.4 Le professionnel aborde avec les EAJA et leurs familles des sujets relatifs à la santé, pour les aider à prendre « de bonnes habitudes ».

Aide à la question : en rapport avec la mission.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.5 Le professionnel informe sur les mesures préventives pour éviter l'apparition ou l'aggravation de problèmes de santé.

Aide à la question : en rapport avec la mission.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.6 L'aide est axée sur les expériences et le potentiel de développement de la famille et en tient compte.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.7 Les ressources individuelles et familiales des bénéficiaires sont valorisées.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

4.8 Le professionnel fait preuve d'empathie, de tolérance et d'authenticité envers les EAJA et leurs familles.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

5. GESTION DE CRISES

5.1 La manière d'anticiper les crises fait l'objet de réflexions.

Aide à la question : p. ex. par la prévention, des formations, des supervisions, interventions, anamnèse, aménagement, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

5.2 Le professionnel est formé à réagir de manière à éviter la violence, être fiable et faire preuve d'empathie.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

5.3 Les crises sont systématiquement traitées avec l'EAJA.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

5.4 Le professionnel dispose de points de contact et de possibilités d'échange en cas de crise.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

5.5 Le cas échéant, une collaboration avec des services spécialisés est recherchée.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

6. TRAVAIL AVEC LA FAMILLE

Dans le cadre de la mission, le travail avec la famille peut contribuer de manière significative au succès d'une mesure. Dans ce cas, les lignes directrices et standards suivants s'appliquent.

6.1 Le travail avec la famille se fait sans préjugés et avec bienveillance.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

6.2 Des échanges réguliers ont lieu avec la famille et, le cas échéant, la famille participe activement aux réunions.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

6.3 Les compétences des parents sont identifiées et développées.

Aide à la question : stimulation adaptée à l'âge, compétences relationnelles, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

6.4 Le réseau de la famille est activé.

Aide à la question : quels membres de la famille pourraient soutenir les parents ?

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

6.5 L'enfant est pris en compte dans son environnement global.

Aide à la question : environnement familial, scolaire, social.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

7. TRANSITIONS ET SUIVI

7.1 La fin de l'intervention ambulatoire est préparée.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

7.2 Des mesures de suivi pour le bénéficiaire et/ou sa famille sont proposées et préparées.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

7.3 À la fin de l'accompagnement, une évaluation par rapport à la prise en charge a lieu.

Aide à la question : les objectifs ont-ils été atteints, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

7.4 Un rapport final est rédigé.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

CADRE

8. LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

8.1 Les locaux sont conviviaux et accueillants.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

8.2 Les locaux et les équipements sont adaptés à l'âge et aux besoins de l'EAJA.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

8.3 Le professionnel incite à mettre continuellement en pratique ce qui a été appris/acquis.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

8.4 Les nouvelles technologies et formes de travail sont identifiées et utilisées.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

9. COMMUNICATION ET INTERACTION

9.1 Les responsabilités et compétences sont définies de manière claire et transparente.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

9.2 Il existe une culture de communication professionnelle.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

10. MISE EN RÉSEAU ET COOPÉRATION

10.1 Des partenariats sont établis afin d'orienter les enfants et leurs parents, si nécessaire.

Aide à la question : p. ex. réseau médical, SePAs, CePAS, CI, autres prestataires, etc.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

10.2 Le professionnel dispose de points de contact en cas de questions éthiques/juridiques.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

10.3 Le professionnel a une connaissance approfondie des différents services du secteur social ainsi que de leurs offres et coopère avec eux.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

10.4 S'il y a lieu, des aides supplémentaires sont proposées à la famille.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

11. ÉTUDE DE CAS, FORMATION CONTINUE, SUPERVISION

22

11.1 Les pratiques internes font l'objet d'une réflexion et d'une évaluation continues et systématiques.

Aide à la question : p. ex. attitude, action, présence

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

11.2 Des études de cas, supervisions et intervisions ont lieu.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

11.3 Le professionnel est formé aux questions d'éthique professionnelle.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

11.4 Le professionnel suit régulièrement des formations continues.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

12. DOCUMENTATION ET ÉVALUATION

12.1 Il existe une documentation systématique et standardisée de la prise en charge.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

12.2 Les rapports sont rédigés de manière neutre, professionnelle et factuelle.

- Oui
- Non
- Non applicable
- En cours d'élaboration

Veillez motiver votre réponse

**LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ
DE LUXEMBOURG**

**Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse**

33, Rives de Clausen
L-2165 Luxembourg

www.men.public.lu
www.gouvernement.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse